

**2024****Formation Santé & Sécurité**

NOUVAUX ENJEUX DU MANAGEMENT : PRÉVENIR LES RISQUES

Public concerné

Responsables de site
RH
Managers
Chefs d'équipe

Pré-requis

Aucun pré-requis
nécessaire

Durée de formation

1 journée : 7 heures

Intervenants

Juriste en Droit du travail
Ingénieur habilité IPRP
(Intervenant en Prévention
des Risques Professionnels)

Moyens techniques

Projection
Paperboard
Supports pédagogiques

Validation

Appréciation des acquis par
un quizz et un questionnaire
d'évaluation tout au long de
la formation

Tarif H.T.

Inter-entreprise : 550 € H.T /
stagiaire
Intra-entreprise : 1880 € H.T
/ journée (groupe de 8 max)

Objectifs

- Connaître les nouveaux enjeux de compétence obligatoire du management en termes de risques professionnels.
- Connaître, pour mieux les prévenir, les types de risques professionnels.
- Intégrer, dans la conduite de sa mission, l'ensemble des règles et réflexes obligatoires pour la sauvegarde de la santé et de la sécurité de son équipe.
- Manager les équipes au respect des règles de santé et sécurité au travail.

Programme

La réglementation de la sécurité au travail

- La sinistralité des accidents de travail
- Définition des obligations de l'employeur et de l'employé en matière de prévention des risques professionnels
- Les responsabilités civile, pénale et contractuelle

Les risques à prévenir

- Typologie et définition des risques à prévenir
- Dangers et risques physiques
- Risques psycho-sociaux

Le rôle de prévention du manager

- Les 9 principes généraux de prévention
- Le pouvoir de l'anticipation
- L'enjeu pour le management opérationnel
- Les points clés du management opérationnel

Le management opérationnel au quotidien

- Identifier les dangers sur le terrain
- Former et motiver des équipes
- L'importance de l'exemplarité
- Faire des contrôles et faire appliquer les règles
- La conduite à tenir en cas d'accident
- Analyser les incidents et les accidents

Les + pédagogiques

- L'interaction entre les participants pour les échanges de pratiques et la confrontation d'expériences ;
- La résolution de cas pratiques reprenant les situations rencontrées en entreprise ;
- Le travail en sous-groupe pour des ateliers pratiques ;
- La mise en situation par des jeux de rôles.